



Le nouveau vitrage coupe-feu PROMAGLAS® de Promat fait ses preuves à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Troyes et de l'Aube

Le nouveau système **PROMAGLAS®** a été sélectionné sur le chantier de réhabilitation de la CCI de Troyes et de l'Aube afin de répondre aux impératifs de sécurité incendie mais également pour la lumière et la transparence délivrées.

C'est une halle à vocation industrielle, avec une toiture traditionnelle à sheds, qui vient d'être réhabilitée pour le compte de la CCI de Troyes et de l'Aube. Construit en 1964, ce bâtiment était auparavant une ancienne bonneterie.

« *Nous avons la volonté de conserver l'esprit et le charme du lieu* » annonce Bernard Figiel, architecte au cabinet Elleni & Figiel, qui vient de reconfigurer le site, un carré de près de 65 X 65 mètres, afin d'y créer des espaces de bureaux dédiés au tertiaire et au statut ERP.

Mais les contraintes étaient fortes. La charpente métallique en treillis d'origine, porteuse de la couverture, n'avait d'une part, aucune stabilité au feu et, d'autre part il était exclu qu'un quelconque poids supplémentaire soit ajouté. « *Il fallait donc se passer d'elle et se reposer sur la création d'une construction en sous œuvre, totalement indépendante de la charpente* ».

Au final, Bernard Figiel a transformé sa contrainte en un atout esthétique et fonctionnel.

En périphérie de la halle, les bureaux : des « open space » de près de 15 mètres de profondeur et au centre de vastes espaces collectifs : salles de réunion, salle de conférence. Des circulations de 7 mètres de large donnent de séduisantes perspectives à cette écriture architecturale fluide et contemporaine.



Promat



L'IMPÉRATIF DE SÉCURITÉ INCENDIE

Pour conserver cette charpente de treillis métallique, il fallait désenfumer le plénum originel et assurer une détection incendie couvrant la totalité du bâtiment et de la construction neuve. C'est à cette condition qu'il a été possible de s'affranchir de la non stabilité au feu de la charpente et qu'une dérogation au règlement incendie a été accordée.



Le cloisonnement tout bois coupe-feu ½ heure est composé d'une ossature en sapin incorporant une isolation thermique, acoustique et incendie, complétée d'un contreventement en panneaux OSB. De chaque côté de la cloison, des parements apparents en peuplier ont leurs surfaces traitées M1. Ces cloisons sont associées à des châssis de vitrage résistant au feu ½ heure de **PROMAGLAS®** (performances feu attestées par P.-V européens) de la société **Promat**.

Bernard Figiel en rappelle les raisons : *« Parce que le propos était tout à la fois de glisser de la transparence dans la construction, d'optimiser l'apport de la lumière naturelle zénithale tout en ménageant un peu d'intimité aux surfaces créées ».*

« La préconisation des cloisons vitrées a été faite par l'architecte et nous ne connaissions pas ce nouveau vitrage coupe-feu », se rappelle Matthieu Mimey, directeur de Lambert menuiserie, entreprise autoisienne plus que centenaire qui en a assuré la maîtrise d'œuvre. *« Nous avons réalisé nous-mêmes les 130 châssis en bois d'une densité stable au feu dans lesquels nous avons intégré 150 m² de **PROMAGLAS®** sans aucune difficulté. Les directives techniques de **Promat** étaient claires, sans piège ».*

L'ESTHÉTIQUE : LA GRANDE GAGNANTE

Conserver l'esprit et le charme du lieu était le postulat de base mais Bernard Figiel voulait aussi contraster avec un bâtiment industriel dont il juge *« l'aspect extérieur un peu hermétique, avec un intérieur qui dès le hall est beaucoup plus ouvert, arrosé d'une lumière douce et agréable. Le défi a été de s'exprimer en présence d'une charpente métallique avec un nombre de matériaux très limité. Les cloisons de peuplier clair alternent tout simplement avec les volumes de vitrage **PROMAGLAS®**. C'est un produit nouveau que nous avons eu la chance de connaître au bon moment ».*

L'installation des cloisons vitrées **PROMAGLAS®** à la CCI de Troyes et de l'Aube prouve que dans le cadre d'un réaménagement de qualité, les technologies constructives et préventives les plus récentes peuvent parfaitement s'intégrer dans un bâtiment existant tout en répondant aux exigences architecturales.

Contacts presse

Promat
Hélène Paillard
Tel : 01 72 54 90 14
Email : h.paillard@promat.fr

Agence DMA
Catherine Pinoteau
Tel : 01 30 70 68 89
Email : catherinepinoteau@agencedma.fr